

**Ecole Municipale de Musique de LA GRAND'CROIX - Tarifs\* (en euros) et par mois  
pour les contribuables locaux - Année scolaire 2023/2024  
(déduction faite de l'aide du Conseil Départemental)**

*Sur présentation d'un justificatif du quotient familial de la C.A.F. datant de moins de trois mois au jour de l'inscription.*

*Le tarif est valable pour l'année scolaire et ne sera pas révisable en cours d'année.*

*\* Tarifs informels, définitivement adoptés par le conseil municipal le 12 juin 2023*

**1 heure de formation musicale par semaine**

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
<b>Enfant</b>	2,60	3,70	4,20	5,30
<b>Adulte</b> (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				13,50

**Initiation instrumentale et formation musicale (réservé aux enfants à partir de 7 ans)**

*1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine*

**Cours d'instrument et formation musicale (à partir de 8 ans et adulte)**

*1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine*

**Parcours personnalisé**

*1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine + module complémentaire adapté*

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
1 enfant	16,40	23,00	26,20	32,75
2 enfants de la même famille	15,55 (par enfant)	21,70 (par enfant)	24,90 (par enfant)	31,10 (par enfant)
3 enfants de la même famille	14,40 (par enfant)	20,10 (par enfant)	23,00 (par enfant)	28,70 (par enfant)
<b>Adulte</b> (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				34,10

**1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine sans formation musicale**

*(si plusieurs instruments multiplier le tarif par le nombre d'instruments)*

**ou 1/2 heure de cours de chant individuel par semaine**

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
<b>Enfant</b>	13,80	19,30	22,00	27,55
<b>Adulte</b> (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				28,50

**1 heure de formation musicale + 1 heure d'instrument en cours individuel par semaine**

*(soit 1/2 heure de deux instruments différents ou une heure du même instrument)*

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
<b>Enfant</b>	25,30	35,50	40,60	50,70
<b>Adulte</b> (18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				52,90

**Jardin musical (réservé aux enfants à partir de 2 ans) 45m par semaine**

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
<b>Enfant</b>	2,00	2,75	3,15	3,90

**Eveil musical (réservé aux enfants à partir de 4 ans) 1 heure par semaine**

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
<b>Enfant</b>	2,50	3,40	3,90	4,80

**Parcours Découverte (réservé aux enfants à partir de 6 ans) 1 heure par semaine**

	Quotient familial C.A.F.			
	jusqu'à 700	de 701 à 1000	de 1001 à 1200	plus de 1200
<b>Enfant</b>	5,00	6,80	7,80	9,60

**Atelier / 1 heure par semaine**

<b>Elève</b>	12,30
Gratuit pour tout élève de l'école de musique pratiquant un ou plusieurs instruments (dans la limite d'un seul atelier)	

**Location d'instrument**

<b>Pour un instrument</b>	5,00
---------------------------	------

**Ecole Municipale de Musique de LA GRAND'CROIX - Tarifs\* (en euros) et par mois  
pour les non contribuables locaux - Année scolaire 2023/2024**

\* Tarifs informels, définitivement adoptés par le conseil municipal le 12 juin 2023

**1 heure de formation musicale par semaine**

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
8,10	8,10	10,80	10,80	9,60
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			13,50	

**Initiation instrumentale et formation musicale (réservé aux enfants à partir de 7 ans)**

*1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine*

**Cours d'instrument et formation musicale (à partir de 8 ans et adulte)**

*1 heure de FM + 1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine*

**Parcours personnalisé**

*1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine + module complémentaire adapté*

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
54,50	54,50	72,80	71,70	64,10
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			90,20	

**1/2 heure d'instrument en cours individuel par semaine sans formation musicale**

*(si plusieurs instruments multiplier le tarif par le nombre d'instruments)*

**ou 1/2 heure de cours de chant individuel par semaine**

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
46,35	46,35	61,95	60,90	54,50
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			76,60	

**1 heure de formation musicale + 1 heure d'instrument en cours individuel par semaine**

*(soit 1/2 heure de deux instruments différents ou une heure du même instrument)*

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental (moins de 18 ans au 1er septembre de l'année scolaire considérée)				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
84,60	84,60	112,90	111,00	99,30
Elèves non subventionnés (enfant ou adulte)			136,40	

**Jardin musical (réservé aux enfants à partir de 2 ans) 45m par semaine**

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
4,60	4,60	6,10	5,90	5,25
Enfants non subventionnés			11,20	

**Eveil musical (réservé aux enfants à partir de 4 ans) 1 heure par semaine**

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
6,10	6,10	8,10	7,80	7,00
Enfants non subventionnés			14,90	

**Parcours Découverte (réservé aux enfants à partir de 6 ans) 1 heure par semaine**

Enfants subventionnés par leur commune d'origine et le Conseil Départemental				
Lorette	St-Paul-en-Jarez	Cellieu	Genilac	Farnay
12,20	12,20	16,20	15,60	14,00
Enfants non subventionnés			29,80	

**Atelier / 1 heure par semaine**

Elève	15,10
Gratuit pour tout élève de l'école de musique pratiquant un ou plusieurs instruments (dans la limite d'un seul atelier)	

**Location d'instrument**

Pour un instrument	5,50
--------------------	------